

DIRECTEUR DE L'URBANISME
(Poste contractuel à temps plein)

À PROPOS DE LA VILLE

La Ville de L'Île-Perrot est la porte d'entrée entre l'ouest de l'île de Montréal et le territoire de la MRC de Vaudreuil-Soulanges. Traversée par l'autoroute 20, la Ville de L'Île-Perrot jouit d'une situation géographique stratégique. Ville insulaire en bordure du lac des Deux-Montagnes et du lac Saint-Louis, L'Île-Perrot regorge d'espaces verts offrant un milieu de vie incomparable à ses citoyens. Elle est aussi dotée d'axes commerciaux dynamiques offrant une variété de biens et services permettant de desservir la population de la Ville ainsi que celle des autres villes de L'Île-Perrot. La Ville a une population de plus de 11 200 habitants, un budget de plus de 19 M\$ ainsi qu'une évaluation foncière de 1,2 G\$.

DESCRIPTION SOMMAIRE

Relevant de la directrice générale, le directeur de l'urbanisme planifie, organise, dirige, coordonne et contrôle l'ensemble des activités reliées à la planification, au développement, à la réglementation et à l'aménagement du territoire.

PRINCIPAUX DÉFIS

- Promouvoir et développer des incitatifs pour le secteur central dans une perspective de revitalisation, en tenant compte des orientations établies et des concepts développés pour améliorer la fluidité et la mobilité active de ce secteur;
- Participer à l'amélioration en continu des processus, procédures et méthodes de travail du Service en vue de leur optimisation.
- Implanter le changement de culture organisationnelle amorcé par la directrice générale et être le promoteur de ce changement ;
- Rassembler l'équipe et s'impliquer activement afin de la mobiliser ;
- Maintenir une gestion rigoureuse, performante et responsable ;

PRINCIPALES RESPONSABILITÉS

- Élaborer et contrôler l'application du plan d'urbanisme et de ses règlements;
- Évaluer et recommander des solutions aux problématiques en matière d'urbanisme en tenant compte des orientations établies;
- Voir à l'application et au respect des Lois et règlements relatifs à l'aménagement du territoire et l'urbanisme;
- Voir au contrôle des activités reliées à l'émission des permis, certificats et autorisations et aux inspections ainsi qu'au traitement et suivi des plaintes et requêtes ;

- Analyser et faire les recommandations nécessaires concernant les projets soumis à la Ville;
- Agir à titre de conseiller auprès des différents services de la Ville, de la direction générale et du conseil municipal sur toute question touchant son domaine d'expertise ;
- Agir comme personne-ressource et secrétaire lors des réunions du comité en urbanisme ;
- Accompagner les promoteurs et investisseurs dans la réalisation de projets de construction ou d'implantation de nouveaux commerces sur le territoire;
- Participer et contribuer aux dossiers de nature environnementale ;
- Représenter la Ville auprès de la population, des organismes, des partenaires, des ministères et agences gouvernementales ;
- Gérer le personnel sous son autorité conformément aux politiques, orientations, procédures et ententes de travail en vigueur à la Ville;
- Préparer et administrer le budget de son Service ; et en assurer le suivi ;
- Élaborer et soumettre divers rapports administratifs et indicateurs de performance concernant les activités du Service ;
- S'acquitter de ses responsabilités de façon transparente et dans le respect d'un encadrement légal et réglementaire élevé ;
- Assurer tout autre mandat qui lui est confié par la directrice générale.

PROFIL RECHERCHÉ

- Posséder un baccalauréat en urbanisme ou en aménagement du territoire ;
- Être membre de l'Ordre des urbanistes du Québec (un atout) ;
- Détenir un minimum de 10 années d'expérience pertinente reliée à la fonction, dont au moins cinq (5) années dans un poste de gestion dans un environnement syndiqué ;
- Posséder de l'expérience en gestion et coaching d'employés;
- Avoir de l'expérience municipale (un atout) ;
- Maîtriser le français oral et écrit et bonne connaissance de la langue anglaise ;
- Avoir de l'intérêt pour la gestion, la législation, l'organisation du travail et les défis urbanistiques concernant notamment la requalification et la mise en valeur du cadre bâti existant;
- Connaître le logiciel PG Solutions (un atout).

HABILETÉS RECHERCHÉES

- Faire preuve d'autonomie, d'ouverture et de flexibilité;
- Aimer travailler avec le public et démontrer une aisance en service à la clientèle ;
- Être reconnu pour son esprit d'équipe, son sens de l'organisation et des priorités
- Aimer travailler en équipe dans la rigueur et le plaisir;
- Être doué pour les communications orales et écrites ainsi que les relations interpersonnelles ;
- Être intègre et rigoureux;
- Avoir une grande éthique de travail ;
- Posséder une bonne capacité de rédaction, d'analyse et de synthèse

CONDITIONS DE TRAVAIL

- Poste contractuel à temps complet d'un minimum de 37 heures par semaine ;

POSTULEZ MAINTENANT !

Les personnes intéressées à occuper ce poste doivent faire parvenir leur curriculum vitae et une lettre de motivation à :

Mme Élisabeth Guilbault, CRHA
Ville de L'Île-Perrot
110, boulevard Perrot
L'Île-Perrot (Québec) J7V 3G1
Courriel : eguilbault@ile-perrot.qc.ca

Nous remercions tous les candidats. Cependant, seuls les candidats retenus pour une entrevue seront contactés.

La Ville de L'Île-Perrot souscrit au principe de l'égalité d'accès à l'emploi. Les femmes, les autochtones, les personnes handicapées, les membres de minorités visibles et ethniques sont invités à soumettre leur candidature. Il incombe au postulant de nous aviser en temps opportun, de tout besoin spécifique pour lequel des mesures d'adaptation doivent être prises pour lui permettre une évaluation juste et équitable. Les renseignements reçus à ce sujet seront traités confidentiellement.

L'emploi du masculin est utilisé comme générique, dans le seul but d'alléger le texte.